



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 2 avril 2021

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**

OBJET : Ressources Humaines - transformation de poste budgétaire

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 2 avril à 16h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni au théâtre de Furiani, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 26 mars 2021.

PRESENTS : ARMANET Guy, BATTESTI Gilles, BERTOLUCCI Marie-Christine, CALLIER Jeanne, DE CASALTA Jean-Sébastien, COLOMBANI Carulina, DE GENTILI Emmanuelle, GIAMARCHI Marie-Dominique, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGGRI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SAVELLI Pierre, TIMSIT Christelle.

ONT DONNE POUVOIR :

BIAGGINI Jean-Jacques	à	BATTESTI Gilles
LORENZI Thérèse	à	PADOVANI Marie-Hélène
MALAFRONTÉ Christine	à	GIAMARCHI Marie-Dominique
SAVELLI Jean-Michel	à	ROSSI Michel
SIMEONI Gilles	à	SAVELLI Pierre
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO Louis
VESPERINI Françoise	à	DE CASALTA Jean-Sébastien

ABSENTS : LACAVE Mattea, PIPERI Linda, POLISINI Ivana, SIMONI Pierre-Baptiste, TIERI Paul, ZUCCARELLI Jean, SALGE Hélène.

QUORUM : 14

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire.

Mme Pellegri Leslie est élue secrétaire de séance.

OBJET : Ressources Humaines - transformation de poste budgétaire

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le renouvellement des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia issu des élections des 15 mars et 28 juin 2020 ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Considérant les motifs évoqués ci-dessous ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DECIDE
(A l'unanimité)

De transformer le poste budgétaire suivant :

N° poste de travail	Poste de travail	N° poste budgétaire	Financement actuel	Nouveau financement	Motif
PT-00034	Assistant(e) de gestion administrative	PB-00034	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	Transformation du poste : nouvelles missions correspondant à la catégorie C de la filière administrative.

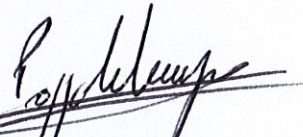
DIT

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget, aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Le Président


Louis POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.